



Conseil québécois
des événements
écoresponsables



Entreprendre une démarche en développement durable dans une organisation culturelle

Série de formations
Écoresponsabilité et arts vivants

Québec 

Ce projet est possible grâce à l'appui financier reçu du gouvernement du Québec, en vertu des Programmes de soutien financier en matière de francophonie canadienne.

Plan de la formation

- 1** Les bases du développement durable

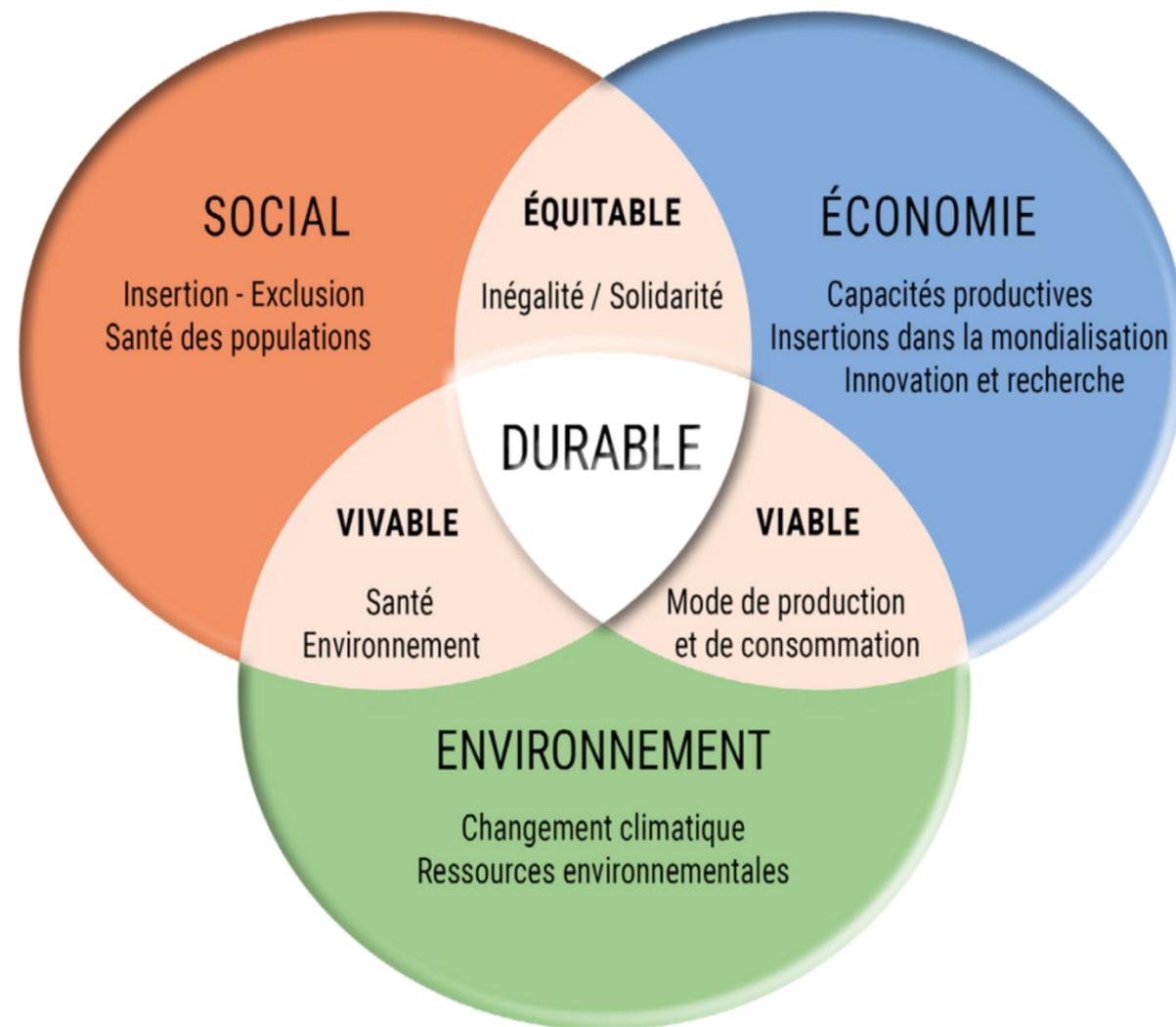
- 2** Les étapes d'une démarche de développement durable

- 3** Les bonnes pratiques dans les organisations

- 4** L'accréditation Scène écoresponsable comme outil pour structurer la démarche

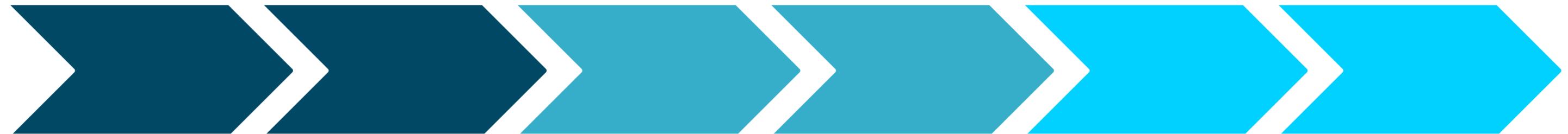
- 5** Témoignages du milieu

1 Les bases du développement durable



« Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »
- Commission Brundtland, 1987

Historique



1960-1970

Émergence du
concept

1980-1990

Clarification et
définitions du concept

2000-2020

Application du
développement durable

Historique

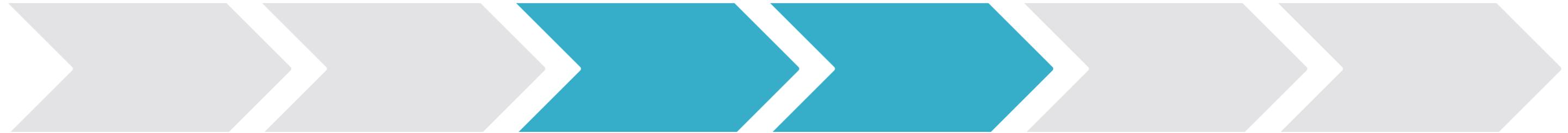


1960-1970

Émergence du concept

- 1962** – Publication du livre « Printemps silencieux » de Rachel Carson et émergence du mouvement environnementaliste contemporain
- 1968** – Fondation du Club de Rome, précurseur des notions de développement durable et d'empreinte écologique
- 1972** – Rapport « Halte à la croissance » du Club de Rome et prise de conscience quant à l'épuisement des ressources
 - Conférence de Stockholm organisée par l'ONU et apparition du concept d'écodéveloppement

Historique



1980-1990

Clarification et
définitions du concept

- 1980** - Première utilisation du terme « sustainable development »
- 1984** - Création de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement
- 1987** - Publication du Rapport Brundtland « Notre avenir à tous »
- 1988** - Création du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)
- 1992** - Sommet de la Terre de Rio, élaboration des 27 principes de développement durable et de l'Agenda 21

Historique



2000-2020

Application du
développement durable

- 2000** - Adoption des objectifs du millénaire
- 2002** - Sommet du développement durable à Johannesburg
- 2008** - Loi fédérale sur le développement durable
- 2010** - Conférence de Rio + 20 pour faire suite à la conférence de 1990
- 2015** - Adoption des 17 objectifs de développement durable
- Accord de Paris sur le climat

Historique



Crises environnementales

- Réchauffement et changements climatiques
- Perte de biodiversité
- Pollution de l'air, des sols et de l'eau
- Épuisement des ressources naturelles



Crises sociales

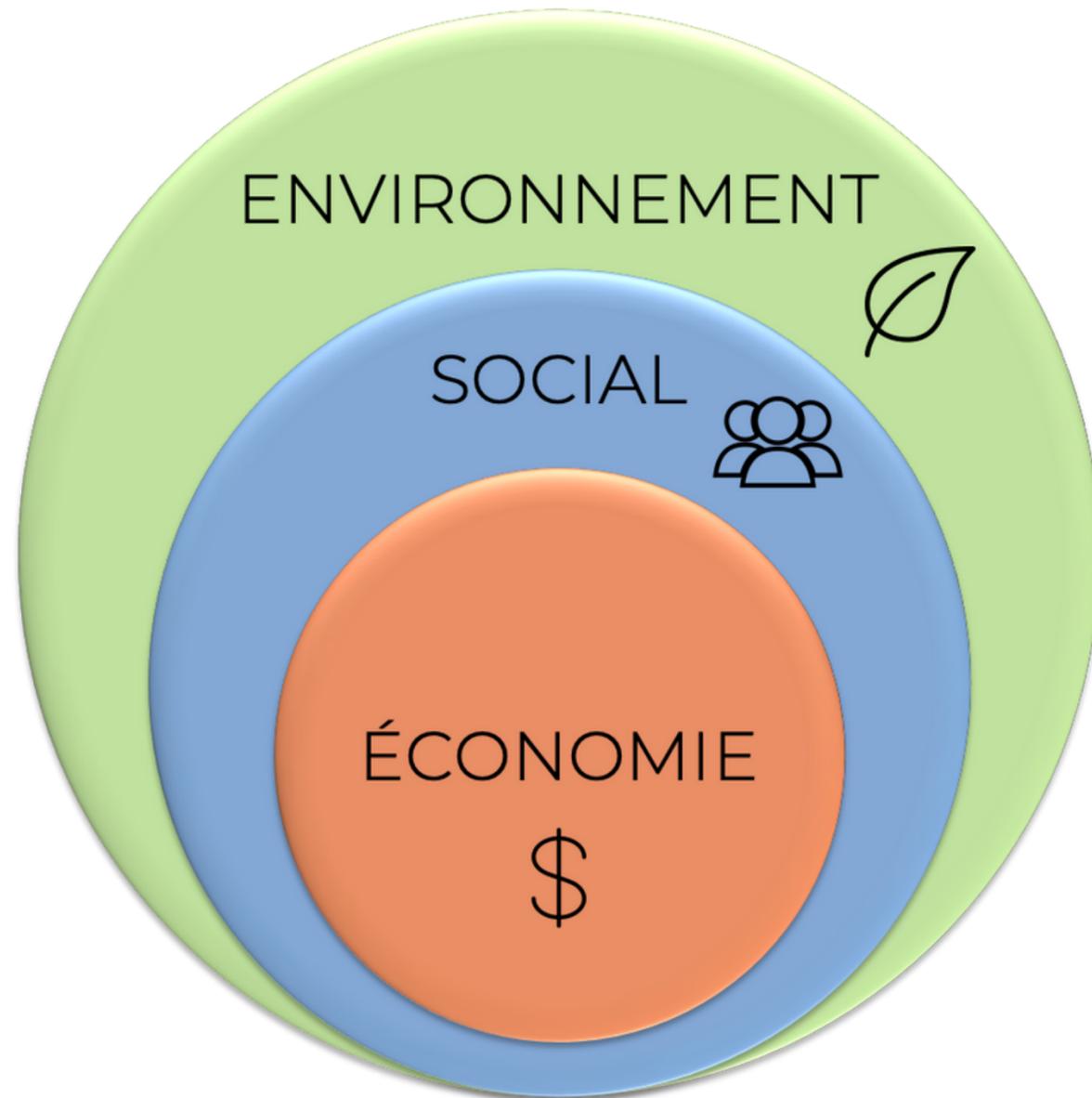
- Pauvreté
- Inégalités sociales
- Non-respect des droits fondamentaux
- Croissance démographique



Crises économiques

- Distribution inégale des richesses
- Croissance non soutenable
- Instabilité des marchés financiers

Définitions



Éléments communs :

- Préservation de l'environnement
- Équité sociale
- Efficacité économique
- Prise en compte des générations futures

Éléments additionnels :

- Gouvernance
- Éthique
- Culture

Objectifs

RÉDUIRE LES IMPACTS NÉGATIFS

- Favoriser une saine gestion des matières résiduelles
- Diminuer les émissions de GES
- Diminuer la surconsommation / gaspillage
- Limiter les impacts sur les milieux et conditions de vie des humains et sur la biodiversité

AUGMENTER LES RÉPERCUSSIONS POSITIVES

- Favoriser une plus grande EDIA
- Favoriser le commerce équitable
- Augmenter les bénéfices pour la santé
- Contribuer au développement de la communauté
- Participer à la sensibilisation et l'éducation

Avantages



Optimiser les
ressources
matérielles



Se démarquer
par sa
proactivité



Contribuer à la
rétention des
employé·e·s



Stimuler la
cohésion
d'équipe



Prendre part
activement à la
protection de
l'environnement



Sensibiliser les
employé·e·s,
partenaires et
publics



Améliorer son
image, sa
réputation et
son attractivité



Accéder à de
nouvelles
opportunités de
financement

2 Les étapes d'une démarche de développement durable



1. S'approprier la notion de développement durable et s'engager
2. Réaliser le diagnostic interne et externe
3. Identifier les enjeux et définir les orientations
4. Élaborer le plan d'action
5. Mettre en oeuvre le plan d'action
6. Dresser le bilan de la démarche



À cette étape-ci, vous commencez à vous poser les questions suivantes en équipe :

- Pourquoi changer?
- Pour aller où?
- Comment s'y rendre?
- Quels en seront les effets?

S'engager

La direction et le personnel doivent s'engager et partager une vision de la meilleure façon d'intégrer le développement durable au fonctionnement de l'organisation.

- Créer un comité pour mobiliser l'équipe
- Énoncer une vision commune
- S'engager publiquement et informer les parties prenantes

Portrait de la situation

- 1** Consulter les parties prenantes pour mieux cerner leurs perceptions, valeurs et attentes et permettre à la démarche de les refléter.
- 2** Faire un portrait de la situation et identifier vos forces et vos faiblesses ainsi que les opportunités et les menaces associées à la démarche.



Les parties prenantes sont les personnes ou les organisations concernées par votre démarche, c'est-à-dire dont les intérêts peuvent être affectés positivement ou négativement suite à son exécution (ou non exécution)

Contexte

Expliquer d'où provient la démarche

Principes

Énoncer les principes et les valeurs qui guideront la démarche dans son ensemble

Portée

Préciser quelles parties prenantes et quelles activités de l'organisation sont concernées par la démarche

Axes d'intervention/Orientations

Illustrer vers où on veut aller dans les axes d'intervention prioritaires

Autorité et révision

Charger une personne de l'application de la politique et prévoir sa révision

Politique

À la lumière des constats réalisés lors du diagnostic, il faut maintenant formaliser vos engagements et les structurer dans un document cadre.

- Choisir vos priorités en fonction des intérêts, valeurs et préoccupations des parties prenantes.
- S'intéresser aux principales sources d'impact identifiées
- Se fixer des objectifs SMART

Politique

3 exemples inspirants :



Plan d'action

Si la politique explique le "pourquoi?" de la démarche, le plan d'action s'intéresse au "comment?"

Un bon plan d'action permet de :

- Planifier des actions concrètes cohérentes avec les engagements énoncés dans la politique
- Préciser les tâches, les responsables, les ressources humaines, matérielles et budgétaires requises, des cibles à atteindre et des indicateurs de suivi
- Laisser des traces de l'avancement et des constats

Plan d'action

Exemple :

Axes/ Enjeux	Objectif	Actions	Personne responsable	Ressources	Indicateur et cible	Échéance
Gestion des matières résiduelles	Offrir la collecte des matières compo- stables	<ul style="list-style-type: none">- Dresser une liste des fournisseurs de service- Ajouter des bacs de collecte- Développer un affichage personnalisé	<ul style="list-style-type: none">- Directrice des achats- Agent aux opérations- Responsable des comm	X \$ / mois	<p>% de matières compo- stables récupérées</p> <p>Cible : au moins 80 %</p>	Automne 2022



Attention! Fixez vous des objectifs réalistes en fonction des ressources humaines, matérielles et financières à votre disposition. Si les objectifs du plan d'action sont inatteignables, la phase de mise en oeuvre peut rapidement devenir synonyme de frustrations!

Mise en oeuvre

Pendant la phase de mise en oeuvre, il est important de :

- Faire le suivi des actions et des résultats obtenus
- Agir progressivement
- Mobiliser les responsables concernés

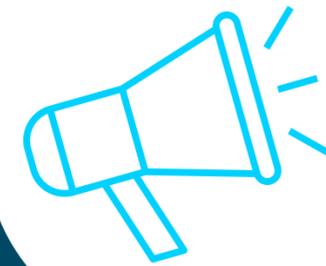
Bilan et amélioration continue



Faire le bilan de la démarche

Réunir l'équipe de travail et identifier :

- Les réussites
 - Les défis rencontrés
 - Les pistes de solution
- afin de réviser et d'ajuster le plan d'action.



Communiquer ses résultats

Faites un retour sur les objectifs et soyez transparents sur votre performance.



**Attention au
greenwashing!**

Bilan et amélioration continue

Axes/ Enjeux	Résultats obtenus	Explication des écarts	Mesures à prendre
Gestion des matières résiduelles	Non atteint (détournement de 40 % seulement)	Mauvaise compréhension du tri	Offrir une formation à l'équipe

3 Les bonnes pratiques dans les organisations

Contrôle de la rentabilité
Pérennité de l'entreprise
Politique d'investissement
Pratiques d'achat ou d'approvisionnement
Effet sur le développement local

Gestion des matières premières et résiduelles
Gestion de l'énergie
Gestion de l'eau
Gestions des GES
Gestion d'autres types de pollution
Gestion de l'effet local

Conditions de travail
Développement des compétences
Participation et relations de travail
Équité
Santé et sécurité au travail



Vision, mission et valeurs
Stratégie de l'organisation
Éthique des affaires
Responsabilités sur les produits et les services
Gouvernance

Exemples de mesures



Gestion des émissions de GES

- Prévoir des incitatifs financiers et matériels pour l'utilisation des modes de transports durables
- Acquérir une flotte de véhicules électriques
- Optimiser les déplacements professionnels



Gestion de l'énergie

- Adopter une directive pour la gestion des appareils électroniques
- Passer graduellement à l'éclairage DEL
- S'alimenter en énergie renouvelable
- Faire le suivi de sa consommation et se fixer des objectifs



Gestion de l'eau

- Installer des équipements de récupérations des eaux grises ou de pluie
- Éviter de contaminer l'eau (huiles, produits toxiques, etc.)
- Choisir des équipements à faible consommation

Exemples de mesures



Politique d'approvisionnement responsable qui inclut :

- Grille d'évaluation des fournisseurs avec pointage
- Fiches d'achats responsables pour des catégories de produits
- Base de données des fournisseurs qui respectent les critères sociaux et environnementaux

Concrètement, ça vise également :

- l'élimination de l'achat de bouteilles d'eau à usage unique
- l'achat en vrac et l'élimination des emballages individuels
- la sélection de produits d'entretien écologiques

Exemples de mesures



- Mise en place d'un Fonds écoresponsable pour la compensation des émissions de gaz à effet de serre générées par le Festival :
- À l'achat de billets, une option (cochée par défaut) de don d'une valeur de 1 \$ est proposée, directement pour le Fonds écoresponsable
 - Permet de compenser en totalité les déplacements de l'équipe de programmation et de compenser symboliquement les déplacements des artistes
 - Sensibilisation et responsabilisation des Festivalier·ière·s

Parallèlement, démarche de numérique responsable.

4 L'accréditation Scène écoresponsable comme outil pour structurer la démarche



Exigences obligatoires et spécifiques



Exigences obligatoires

- Signer un engagement
- Former un comité
- Communiquer sur la démarche
- Rédiger un plan d'action
- Bilan
- Amélioration continue



Exigences spécifiques

Actions proposées pour :

- Alimentation
- Communication
- Eau, énergie et ressources
- GMR
- Gouvernance
- Engagement social

5 Témoignages du milieu

Coordonnées des intervenantes



**Chloé Gagnon-
Champigny**

Conseillère en développement durable | Conseil québécois des événements écoresponsables (Montréal)
Formatrice
cgagnon-champigny@rqfe.org



Anna-Laure Koop

Associée artistique
Théâtre Cercle Molière (Winnipeg)
Invitée
anna-laure@cerclemoliere.com



Sandy Bessette

Chorégraphe, interprète, médiatrice et codirectrice
La marche du crabe (Montréal)
Invitée
lamarcheducrabe@gmail.com